

Conseil syndical du SNUDI-FO 13 du 23 novembre 2015

Motion de soutien aux salariés de la SNCM

Le conseil syndical du SNUDI-FO 13 a pris connaissance :

- de la décision de liquidation judiciaire de la SNCM par le tribunal de commerce le vendredi 20 novembre
- de la désignation de Patrick ROCCA comme repreneur
- et des 600 licenciements annoncés sur les 1400 salariés.

Face à cette terrible situation, les marins réunis en AG, au moment où statuait le tribunal de commerce, ont décidé la grève reconductible.

Le CS du SNUDI-FO 13 apporte tout son soutien aux salariés de la SNCM (navigants et sédentaires).

Il se prononce pour le maintien de tous les emplois et du statut des marins sous pavillon de premier registre.

Tous concernés par cette catastrophe qui toucherait des centaines de familles, dont celles de nos élèves, nous répondrions présents à toute manifestation organisée devant la préfecture pour le maintien de la SNCM et de tous les emplois.